



# NOS OBJECTIFS RSE

Les objectifs RSE de la SDH sont totalement intégrés au projet d'entreprise "Unis'vers 2016". Ils sont déclinés en actions concrètes et font l'objet d'un suivi régulier par les managers.



## Promouvoir l'équilibre social des territoires

- Accroître le patrimoine locatif de plus de 2 % par an.
- Construire chaque année 30 % de logements très sociaux.
- Consacrer 20 % des investissements d'amélioration et de rénovation aux quartiers prioritaires (ZUS).
- Plafonner à 35 % le taux d'effort des ménages entrants.
- Adapter d'ici 2016, 1 % du patrimoine pour les personnes âgées ou handicapées.
- Dans le cadre de la vente HLM, vendre plus de 60 % des logements aux locataires de la SDH.



## Préserver l'environnement

- Amener, d'ici 2016, les consommations énergétiques de 20 % du parc à un niveau A, B ou C.
- Labelliser 5 % du parc existant en "BBC rénovation" d'ici 2016.
- Inciter 1/3 des salariés à utiliser des modes de transport alternatifs à la voiture.

- À démarrer
- ◐ Démarrage
- Non atteint
- ◑ En cours
- ◒ Avancé
- Réalisé



## Contribuer à une économie durable

- Réhabiliter 3 % du parc ancien chaque année.
- Ramener le taux de vacance (commerciale et technique) à moins de 2,8 % d'ici 2016.
- Assurer un autofinancement net rapporté aux loyers de 9 % minimum.



## Valoriser les ressources humaines

- Conforter la parité homme/femme dans les emplois.
- Évaluer le climat social et mesurer la satisfaction des salariés sur leurs conditions de travail.



## Gouvernance et relations aux parties prenantes

- Atteindre un niveau de satisfaction globale des locataires supérieur à 80 %.
- Mieux intégrer les parties prenantes de l'habitat dans la mise en œuvre du projet d'entreprise "Unis'vers 2016".
- Concevoir, produire et mettre en œuvre une charte de déontologie.
- Organiser au moins 4 Conseils de Concertation Locative (CCL) chaque année.
- Amener 30 % des locataires à créer un compte sur la plateforme de services Internet de la SDH d'ici 2016.